



TITRE PRO MONTEUR DÉPANNEUR EN CLIMATISATION

Niveau 3

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 37940

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

26 février 2026

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans. Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le monteur dépanneur en climatisation assure l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements de climatisation à détente directe de types split-system et DRV. Il réalise l'installation, procède à la mise en service des climatiseurs de type split-system, prépare les équipements de type DRV pour le technicien du constructeur qui assure leur mise en service. Il informe son client de l'usage et des précautions d'utilisation de ces équipements. Dans le cadre de la maintenance, le monteur dépanneur en climatisation assure la maintenance préventive et corrective de niveau 2 de ces équipements.

1. Activités visées

Les activités menées par le monteur dépanneur en climatisation contribuent au confort des occupants et au bon fonctionnement des process (centres informatiques, centres de communication, Datacenter). Il travaille souvent seul, mais reste au contact de son hiérarchique et se conforme aux règles d'hygiène et de sécurité notamment dans l'utilisation des équipements de protection individuelle. Il gère les déchets liés à la pose et à la maintenance des équipements de climatisation. Il assure la mise à jour des écrits contractuels et réglementaires sur chacun des sites clients.

Le monteur dépanneur en climatisation travaille essentiellement au sein d'une entreprise de type PME (climatiseurs, frigoristes, chauffagistes, électriciens) ou d'un bureau local d'un major de la maintenance des équipements de conditionnement d'air des bâtiments tertiaires et industriels. Le monteur dépanneur en climatisation reçoit de son hiérarchique la liste de ses sites clients, les éléments des contrats tels que la localisation géographique, la liste des équipements, les éléments nécessaires à l'installation dans le cadre d'un chantier de pose ou le planning des actions de maintenance systématique et ses approvisionnements en consommables dans le cadre d'un contrat de maintenance.

Les tâches réalisées sur ou dans l'environnement imposent au monteur dépanneur en climatisation, désigné par son employeur et après analyse, d'appliquer des prescriptions de sécurité électrique. En conséquence de quoi, il sera habilité par son employeur selon la nature des opérations, de l'environnement, du domaine de tension et du niveau de responsabilité défini.

Dans le cadre des interventions sur un équipement thermodynamique, le monteur dépanneur en climatisation doit être détenteur d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie 1. Il peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. L'utilisation d'échafaudages ou de plates-formes individuelles nécessite une habilitation.

2. Compétences attestées

Installer et mettre en service des équipements monopostes de climatisation de type split-système

- Installer un équipement monoposte de climatisation de type split-système
- Mettre en service un équipement monoposte de climatisation de type split-système


INFORMATIONS
**CONDITIONS D'ENTRÉE
DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55).


DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 12 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

Installer et préparer la mise en service des équipements multipostes de climatisation de type DRV

- Installer un équipement multiposte de climatisation de type DRV
- Préparer la mise en service d'un équipement multiposte de climatisation de type DRV

Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation

- Réaliser la maintenance préventive d'un équipement de climatisation
- Réaliser la maintenance corrective de niveau 2 d'un équipement de climatisation

3. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : 07 h 15 min

Risque électrique : Le centre organisateur doit s'assurer que le candidat est en capacité d'appliquer les prescriptions de sécurité électrique en relation avec les opérations d'ordre électrique réalisées lors des parties pratiques de la mise en situation professionnelle. Pour cela, le candidat est en possession d'un avis, après formation, favorable correspondant.

La mise en situation professionnelle comprend 4 phases indépendantes.

Phase 1 : installer un équipement monoposte de climatisation de type split-système (4h00)

En présence d'un surveillant d'examen, à partir de la notice du constructeur et de consignes, le candidat installe un équipement monoposte de climatisation de type split-système.

 **INFORMATIONS****Phase 2** : réaliser une pièce en cuivre (45 min)

En présence d'un surveillant d'examen, à partir de consignes, le candidat réalise un assemblage par brasure forte sur une pièce en cuivre pour DRV

Phase 3 : maintenance corrective de niveau 2 d'un équipement de climatisation (1h30)
En présence du jury, à partir du dossier technique et de consignes, le candidat retire puis réintègre la charge de fluide frigorigène d'un équipement de climatisation type split-système.

Phase 4 : étude de cas (1h00)

En présence d'un surveillant d'examen, le candidat réalise une étude de cas sur l'installation d'un équipement multiposte de climatisation type DRV.

Entretien technique : 00 h 15 min

Mise en service d'un climatiseur type split-système (15 min)

En atelier, face à l'équipement de climatisation monté par le candidat lors de la phase 1 de la mise en situation professionnelle, le candidat s'entretient avec un jury sur la procédure de mise en service et sur le fonctionnement de la télécommande.

Questionnaire professionnel : 01 h 00 min

Le questionnaire professionnel comprend 2 phases indépendantes.

En présence d'un surveillant d'examen, le candidat répond par écrit :

- à un questionnaire sur la préparation de la mise en service d'un équipement multiposte de climatisation de type DRV (30 min) ;
- à un questionnaire sur la maintenance préventive des équipements de climatisation (30 min).

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 08 h 50 min

PLUS D'INFO :
www.btpcfa-grandest.fr

**POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**
www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 01/04/2025